



Paris, le 23 janvier 2025

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Le Conseil d'administration du CNOSF appelle à sauvegarder le budget des Sports

Le Conseil d'administration du Comité national olympique et sportif français (CNOSF) s'est tenu mercredi 22 et jeudi 23 janvier à la Maison du Sport Français. Entrecoupées par la cérémonie des vœux qui a réuni de nombreux acteurs du sport français, ces réunions ont notamment permis aux administrateurs d'échanger sur la situation politique et les enjeux liés aux discussions en cours sur le projet de loi de finances pour 2025.

Loi de finances pour 2025

Face aux coupes budgétaires portées par le gouvernement dans le cadre du projet de loi de finances pour 2025, les administrateurs sont revenus sur la mobilisation du Mouvement sportif depuis le dépôt d'un amendement du gouvernement prévoyant un rabout supplémentaire de 34 millions d'euros. Affichant son unité et sa détermination dans la défense des intérêts des 160 000 clubs, de leurs 17 millions de licenciés et des 3,5 millions de bénévoles, le Conseil d'administration a appelé le gouvernement à revenir sur cette trajectoire de baisse. Ces demandes ont pu être renouvelées jeudi 23 janvier en présence de Marie BARSACQ, ministre des Sports, de la Jeunesse et de la Vie associative, qui a clôturé les travaux du Conseil d'administration. Lors de cet échange, la ministre est également revenue sur sa feuille de route et les priorités qu'elle souhaitait impulser, et en premier lieu l'Héritage de Paris 2024.

Renouvellement de la gouvernance du CNOSF

Alors que le CNOSF renouvèlera le 19 juin 2025 sa gouvernance, le calendrier de ce renouvellement a été présenté. Ainsi, entre le 21 mars et le 20 avril sera ouvert l'appel à candidatures à la Présidence du CNOSF et du 20 avril au 20 mai celui au Conseil d'administration. Ont été également présentées les conditions de désignation au Conseil d'administration des représentants des organes déconcentrés (CROS, CDOS et CTOS) du CNOSF ainsi que ceux de la Commission des athlètes de haut-niveau.

Budget prévisionnel du CNOSF pour 2025

Après un exercice budgétaire 2024 qui s'annonce exceptionnel et qui permettra de renforcer les réserves du CNOSF avec notamment un atterrissage financier du Club France qui respectera l'engagement financier pris, le budget prévisionnel du CNOSF pour 2025 a été approuvé. Il confirme la poursuite des actions phares menées depuis 2021 et la priorité mise sur les actions liées à l'héritage des Jeux Olympiques de Paris 2024 et en particulier la Semaine Olympique et Paralympique et les programmes Génération 2024 et Allez les Bleus. Ce budget, qui sera soumis au vote de l'Assemblée générale de juin, prévoit également la constitution d'une enveloppe d'agilité pour permettre à l'équipe dirigeante qui sera élue le 19 juin de mettre en œuvre les priorités de son programme dès l'été 2025.

Les offres et services du CNOSF

Dans le contexte de renouvellement des instances fédérales et d'intégration des nouveaux présidents de fédération, une présentation a été faite sur les offres et services offerts par le CNOSF à ses membres. Au travers d'information, d'accompagnements, de formations, d'offres commerciales ou encore de financements, le CNOSF déploie une offre importante. Des temps d'échanges et de rencontres entre les élus fédéraux et les instances dirigeantes du CNOSF seront prochainement organisés pour apporter une vision plus claire et plus lisible de l'ensemble des offres et services du CNOSF.

Bilan du Pass'Sport

Clôturée depuis le 31 décembre 2024, la quatrième campagne du Pass'Sport a permis à plus d'1,6 million de jeunes, en hausse de 19 % par rapport à la campagne précédente, de bénéficier d'une aide de 50 € pour s'inscrire en club. Accompagnés par les organes déconcentrés du CNOSF, près de 59 000 clubs fédérés ont ainsi accueilli les bénéficiaires de ce dispositif qui, année après année, fait la preuve de sa pertinence.



Partenaires Mondiaux



Partenaire Officiel

